

FONDS TRANSMISSION ET FRATERNITE

Fonds de dotation déclaré à la préfecture de Paris sous le n°292 le 25 octobre 2011
et publié au Journal officiel du 19 novembre 2011
Siège social : 19 cité Voltaire – 75011 PARIS

N° SIRET: 752 109 769 00014

contact@transmissionfraternite.org

Site internet : <http://www.transmissionfraternite.org/>

RAPPORT ANNUEL 2019

Rappel

L'association Les petits frères des Pauvres reçoit ponctuellement des libéralités dont elle refuse d'utiliser le bénéfice à son profit, pour des raisons éthiques tenant au lien qui l'unit au donateur ou testateur.

Afin de ne pas se mettre dans un rapport mercantile ou de dépendance avec la personne accompagnée, de ne pas dénaturer la relation d'amitié avec elle, ni prêter le flanc à la critique qui pourrait laisser supposer, par exemple, que l'association s'occupe des personnes âgées pour leur argent, les petits frères des Pauvres ont été amenés, conformément à leurs principes déontologiques, à refuser par le passé un certain nombre de libéralités.

Cependant, dans le respect de la mémoire et des intentions des testateurs, l'association a souhaité que ces fonds puissent être utilisés par d'autres organismes partageant ses valeurs et agissant dans le prolongement de sa propre mission.

C'est pourquoi l'association Les petits frères des Pauvres a décidé, par délibération de son conseil d'administration du 10 avril 2010 (puis du 28 mai 2011 sur les modalités), de créer un fonds de dotation indépendant destiné à recueillir les biens matériels que l'association ne souhaitait pas accepter pour elle-même.

Le Fonds Transmission et Fraternité a ainsi été déclaré à la préfecture de Paris sous le n°292 le 25 octobre 2011 et publié au Journal officiel du 19 novembre 2011.

ACTIVITES 2019

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois en 2019 :

- 15 février,
- 4 avril,
- 14 juin,
- 20 septembre,
- 11 décembre.

ACTIVITÉS LIÉES À LA DISTRIBUTION DE FONDS

Au cours de l'année 2019, 28 nouveaux dossiers ont été enregistrés sur notre site internet <http://www.transmissionfraternite.org/>.

Il convient d'y ajouter 4 dossiers, arrivés tardivement en 2018 après le dernier Conseil de l'année, et traités en 2019.

Ce sont donc 32 dossiers (44 en 2018) que nous décomptons pour l'exercice, avec des destinées diverses :

23 dossiers ont été examinés par le Conseil d'administration du Fonds Transmission et Fraternité, et ont donné lieu à :

- 21 engagements pour un total de 440 600 €. À noter qu'un engagement concernait deux projets distincts, se déroulant dans deux régions différentes. ce qui monte à 22 le nombre de projets réellement soutenus (*).
(En 2018 : 20 projets pour 269 200 €),

Toutes les associations ont été financées une seule fois dans l'année.

- 2 refus
(En 2018 16 projets refusés, concernant 15 associations)

Les 9 autres dossiers, non examinés par le Conseil en 2019, se répartissent ainsi :

- 7 dossiers ont été déposés ou finalisés par les associations après la date du dernier Conseil, et seront traités en 2020.

() Pour des raisons de cohérence entre les modes de calcul avec les précédents rapports, on conservera néanmoins le chiffre de 21 projets.*

- 2 dossiers ont fait l'objet d'annulations (1 pour raison technique, 1 pour refus immédiat : l'établissement a déclaré être un Établissement pour Personnes Âgées Dépendantes à but lucratif, et ne pas être éligible au régime du mécénat selon les articles 200 et 238 bis du Code général des Impôts)

A première vue, on note une différence importante, à la baisse, entre le nombre de dossiers arrivés en 2019 et celui de l'année précédente : 32 contre 44.

Mais à y regarder de plus près, cette diminution s'est surtout portée sur le nombre de refus, qui a baissé de manière très importante, le nombre de dossiers reportés ou annulés étant sensiblement égal.

Au 31/12/2019	Nombre de dossiers non vus en CA	Nombre de dossiers traités en CA
Retenus	0	21
À traiter en 2020	7	-
Refus		2
Annulation	2	-
Total	9	23

Les tableaux détaillés sont présentés dans les pages suivantes.

La vie d'une demande de subvention

Tous les dossiers ont été soumis via le site Internet dont dispose le Fonds.

Les associations doivent se présenter, exposer leur projet et les motifs de la demande de subvention, et fournir un ensemble de pièces administratives (déclaration au J.O., statuts, rapport et compte antérieurs, prévisionnel, etc.)

Pour tout projet introduit, il est exigé une attestation d'éligibilité au mécénat, témoignant du fait que l'association répond ainsi aux critères d'éligibilité aux dons ouvrant droits à une réduction d'impôts, au sens des articles 200-1, g 2° et 238 bis-1, g 2° du Code Général des Impôts.

Les associations demandeuses ont toutes été contactées (soit par téléphone, soit lors d'une rencontre ou d'une visite dans leurs locaux) pour discuter de leurs activités et projets. Cet échange se déroule entre un instructeur du Fonds, et, pour l'association,

un membre du Conseil d'administration et/ou le responsable du projet. Les instructeurs du Fonds s'attachent, autant que possible, à produire un rapport écrit.

Une fois la décision prise par le Conseil, celle-ci est formalisée par un courrier, accompagné, pour les accords, d'une convention précisant toutes les conditions particulières (montants, tranches, conditions, etc.) relatives à l'aide apportée et les engagements des deux parties. Aucun versement n'a été effectué sans que cette convention ne soit signée.

De plus, la subvention peut être morcelée en plusieurs tranches de versement, sur l'exercice courant ou le(s) suivant(s). Les versements sont effectués sous conditions ou production de documents complémentaires (factures, comptes, rapport d'activité, procès-verbal d'assemblée générale, etc.), ce qui permet de suivre l'évolution du projet dans le temps.

En termes de communication et d'information, chaque dossier retenu a fait l'objet d'un court article sur notre site, exposant les activités de l'association, son projet, le montant de la subvention allouée et un lien vers son propre site web si la structure en dispose.

Ces informations sont accessibles à tous par l'onglet « Associations soutenues », <http://www.transmissionfraternite.org/les-associations-soutenues.html>

Enfin, nous demandons, dans un délai raisonnable après le dernier paiement (et en fonction du calendrier qui nous a été soumis pour le projet soutenu), que l'association nous adresse un compte rendu d'utilisation des fonds.

A cette fin, nous lui adressons une trame, identique pour toutes les associations soutenues, que nous personnalisons uniquement en rappelant les objectifs initiaux affichés par l'association.

Cette trame est disponible en annexe du présent rapport.

Associations ayant obtenu un accord de financement en 2019				
Association	Ville	Projet	Date du CA	Subvention accordée
Association Rennaise des Centres Sociaux	Rennes	2018/033	15/2	10 000
Genepi	Paris	2018/037	15/2	25 000
Le Relais	Bourges	2018/038	15/2	22 900
Association Home Protestant	Strasbourg	2018/039	15/2	30 000
La visite des clowns	Vanves	2019/001	15/2	3 500
Les Spectacles Sans Gravité - L'Aéronef	Euralille	2019/002	15/2	25 000
Génération et Cultures	Lille	2019/003	4/04	40 000
Visitatio	Boulogne-Billancourt	2019/004	4/04	25 000
Atelier Populaire d'Urbanisme de Fives Hellemmes Saint Maurice Pellevoisin	Lille	2019/005	4/04	10 000
Le Nez à l'Ouest	Nantes	2019/007	4/04	7 000

Associations ayant obtenu un accord de financement en 2019 (suite)				
Association	Ville	Projet	Date du CA	Subvention accordée
Espoir80	Amiens	2019/008	14/06	30 000
Les Établissements Bollec	Rennes	2019/009	14/06	10 000
Esdes Inter-génération	Lyon	2019/010	14/06	8 000
Rivage	Versailles	2019/011	14/06	20 000
Compagnie Mises en Scène	Avignon	2019/013	14/06	10 000
Centre Ressource Saint-Avold	Valmont	2019/014	20/09	10 200
Lire pour en sortir (*)	Paris	2019/016	20/09	20 000
Notre Dame des Barrails	Bordeaux	2019/017	20/09	20 000
Neptune	Montreuil	2019/018	11/12	90 000
Doubles Résonances (**)	Paris	2019/019	11/12	12 000
So Weiter	Le Kremlin-Bicêtre	2019/021	11/12	12 000

() Lire pour en sortir demandait un soutien pour l'ensemble de ses interventions, mais le CA a préféré retenir deux projets, l'un en Hauts-de-France, l'autre en Grand-Est, compte-tenu de la disponibilité de fonds dédiés à ces régions.*

*(**) Doubles Résonances a son siège social à Paris, mais le projet soutenu se déroule en Bourgogne.*

Pour ces 21 subventions (20 en 2018), d'un montant total de 440 600 €, la moyenne s'élève à un peu moins de 21 000 € (13 460 € en 2018); la médiane (autant de projets au-dessus qu'en dessous de ce montant) se situe à 20 000 € (12 000 € en 2018€).

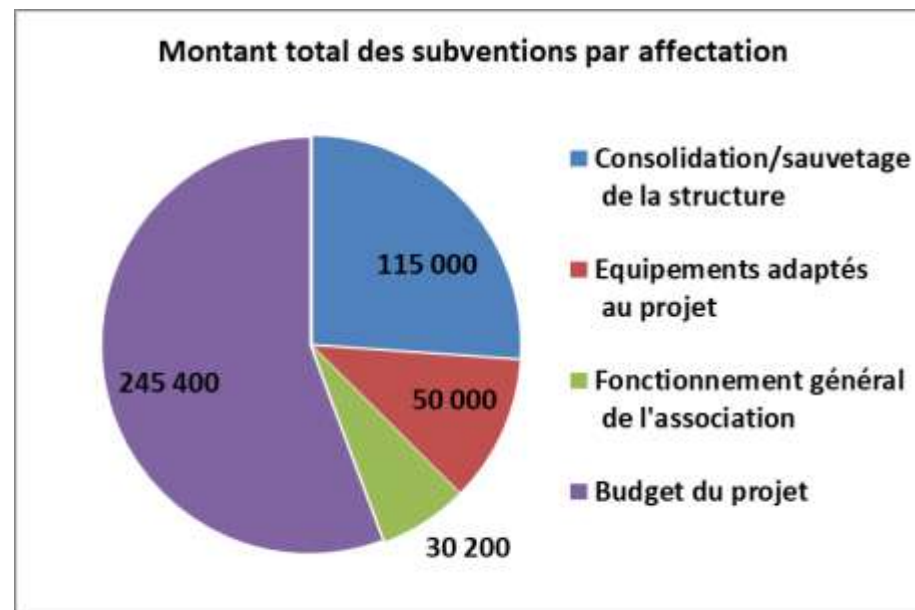
La plupart des associations (16/21) ont obtenu, à quelques euros près, la subvention demandée.

4 autres ont obtenu moins que la somme souhaitée : pour 3 d'entre elles, seulement 50% du montant demandé ont été attribués (il s'agissait soit d'une seconde demande, soit d'une demande trop élevée) et la 4^e enfin avait, quant à elle, mal calibré son projet et a obtenu 20 000 € au lieu des 35 000 € demandés.

Enfin, de manière exceptionnelle, une association a obtenu plus que le montant initial demandé, compte tenu de l'intérêt du projet et de la modicité de la somme demandée.

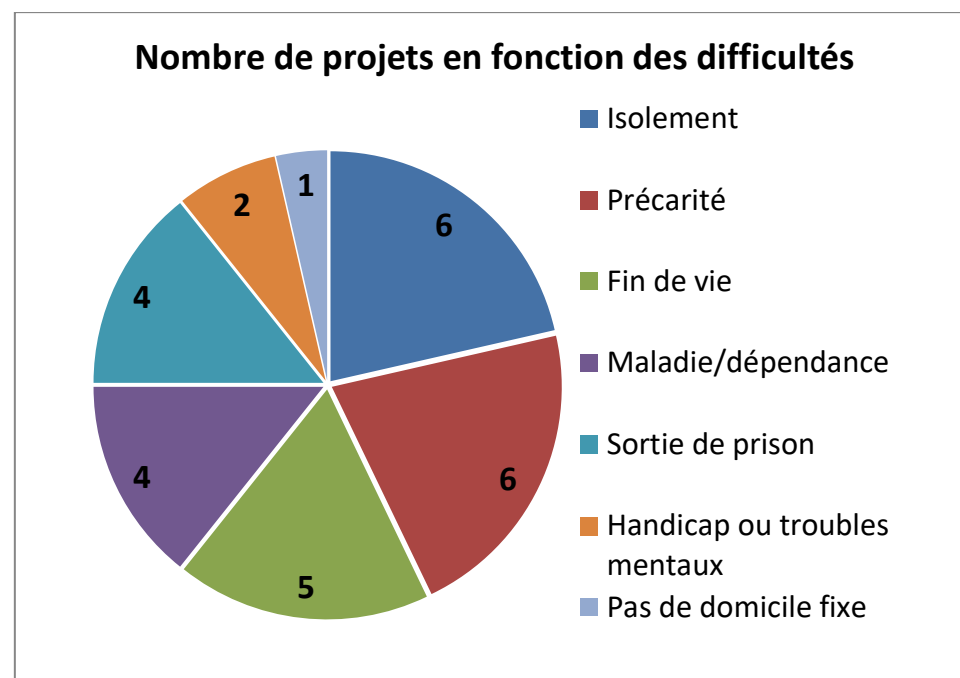
Les soutiens apportés se caractérisent ainsi :

Affectation des subventions	Montant total des subventions	Nombre de projets	Moyenne
Consolidation/sauvetage de la structure	115 000	2	57 500
Équipements adaptés au projet	50 000	2	25 000
Fonctionnement général de l'association	30 200	2	15 100
Budget du projet	245 400	15	16 360
	440 600	21	20 981



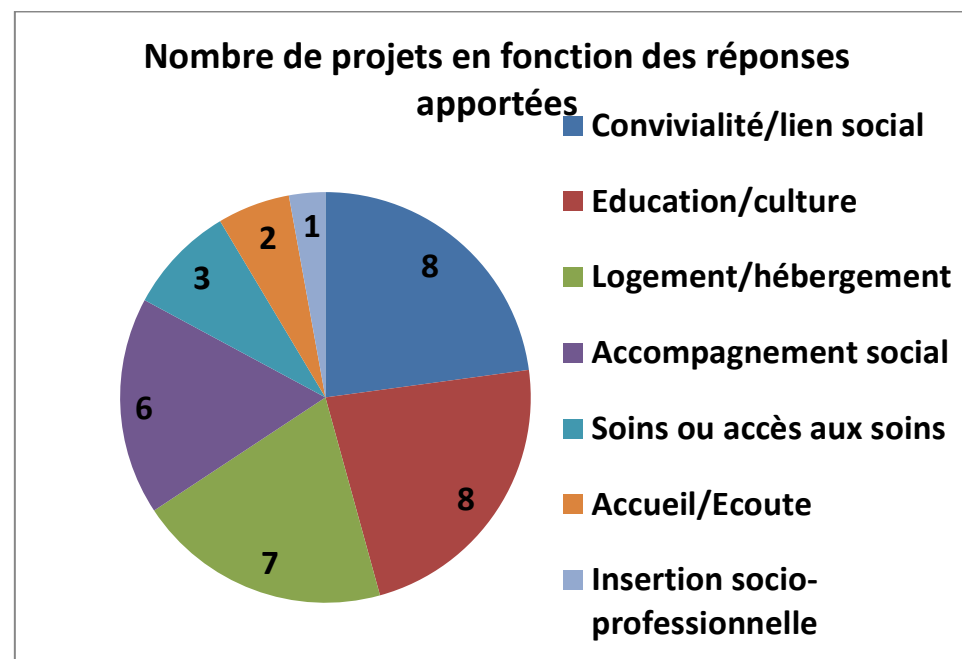
En ce qui concerne **les difficultés rencontrées par les bénéficiaires**, nous avons choisi de prendre en compte la totalité des difficultés rencontrées telles qu'elles étaient exprimées dans les dossiers. Certains projets étant donc qualifiés par plusieurs termes, il est possible que le nombre indiqué soit supérieur au nombre de dossiers retenus.

Difficultés rencontrées par les bénéficiaires	Nombre de projets
Isolement	6
Précarité	6
Fin de vie	5
Maladie/dépendance	4
Sortie de prison	4
Handicap ou troubles mentaux	2
Pas de domicile fixe	1
	(28)



De même en ce qui concerne le **type de réponses apportées par les associations aux bénéficiaires**, nous avons pris en compte la totalité des réponses apportées. Ce nombre est supérieur au nombre de dossiers retenus car certains projets proposent plusieurs types de réponses.

Type de réponses apportées	Nombre de projets
Convivialité/lién social	8
Éducation/culture	8
Logement/hébergement	7
Accompagnement social	6
Soins ou accès aux soins	3
Accueil/Écoute	2
Insertion socio-professionnelle	1
	(35)



Pour l'ensemble de ces projets retenus en 2019, pour un montant total d'engagements de 440 600 €, les associations ont fourni au Fonds les justificatifs qui lui ont permis de verser pendant l'exercice courant la somme de 305 600 €, le solde à verser selon le calendrier établi par convention dans chaque dossier et au fur et à mesure de l'arrivée des documents justificatifs demandés

Pour les projets retenus au cours des exercices précédents (voir les rapports d'activités antérieurs), le Fonds a versé pendant l'année 119 000 €, au fur et à mesure que les documents demandés arrivaient ou que les conditions étaient satisfaites.

Ceci porte le total des paiements effectués en 2019 à 390 600 €.

Paie ments 2019 réalisés concernant les subventions décidées en 2019	305 600
Paie ments 2019 réalisés concernant les subventions décidées antérieurement	119 000
Total des paie ments effectués en 2019	390 600

FONDS DÉDIÉS ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ASSOCIATIONS SOUTENUES

FONDS DEDIES

Certains des dons qui nous sont consentis sont assortis d'une charge, nous imposant d'affecter les fonds remis à telle région ou à telle zone géographique.

D'année en année, nous avons ainsi reçu des fonds concernant les régions ou zones suivantes :

Certains de ces fonds (en italique) ont été épuisés au fur et à mesure des exercices.

Le Chesnay et sa région

Lille

Hauts de France

Lyon et Rhône Alpes

Nantes (Secteur de)

Rennes (Secteur de)

Saint Germain en Laye et Yvelines

Strasbourg et région Est

Tours et sa région

Région Ouest

En 2019, le Fonds a cherché, comme précédemment, à adapter ses financements en fonction des fonds disponibles dans ces régions (ou zones quelquefois très localisées).

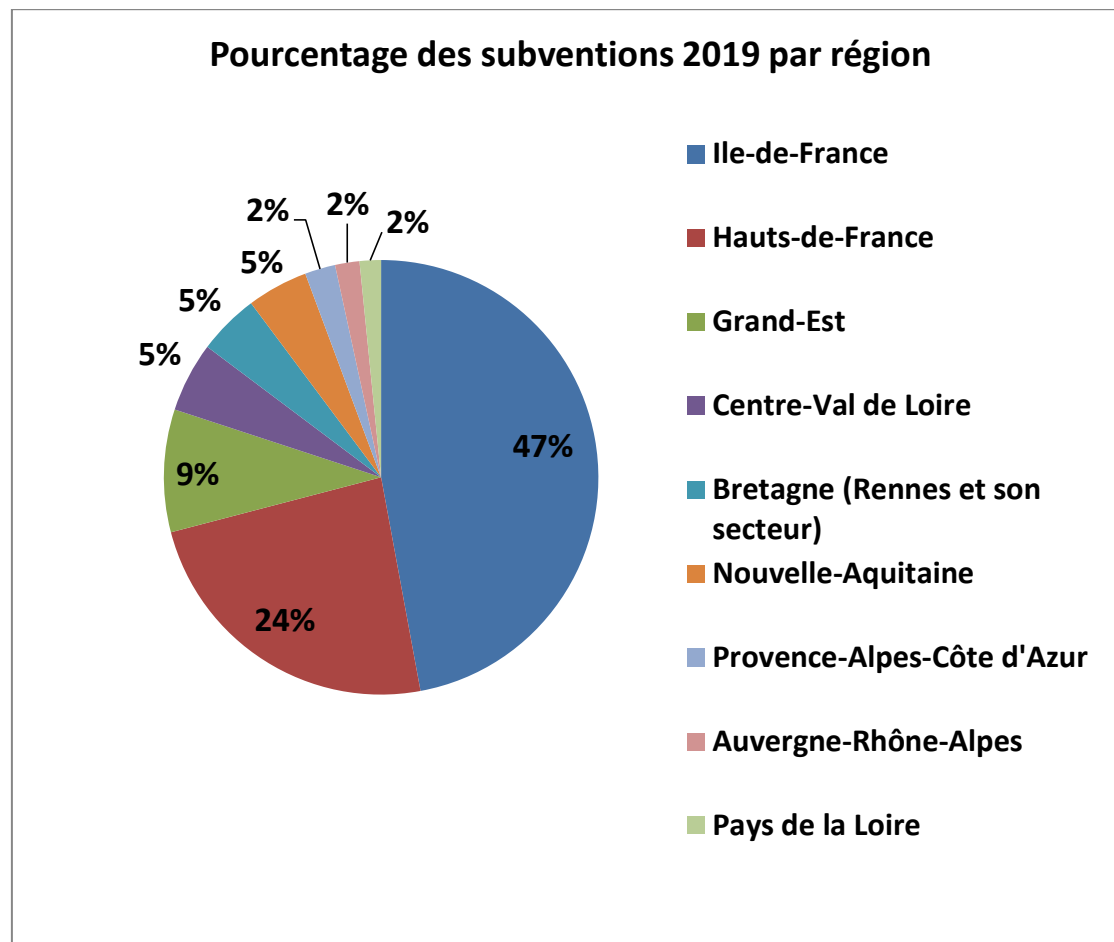
On notera qu'un engagement concernait 2 projets, l'un en Hauts de France, l'autre dans en Région Est, ce qui explique la différence Projets/Engagements (voir page suivante).

Fonds dédié/Lieu	Montant accordé	Nbre de projets
Hauts-de-France	115 000	5
Grand-Est	50 200	3
Rennes et son secteur	20 000	2
Yvelines	20 000	1
Sous total Fonds dédiés	205 200	11
Régions sans fonds dédiés	235 400	11
Ensemble	440 600	22

2019	Régions avec fonds dédiés	Régions sans fonds dédiés	Total
Nombre de projets soutenus	11	11	22
Total engagé	205 200	235 400	440 600

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Origine géographique de l'association	Nbre d'engagements	Montant accordé
Ile-de-France	8	207 500
Hauts-de-France	4	105 000
Grand-Est	2	40 200
Centre-Val de Loire	1	22 900
Bretagne (Rennes et son secteur)	2	20 000
Nouvelle-Aquitaine	1	20 000
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	10 000
Auvergne-Rhône-Alpes	1	8 000
Pays de la Loire	1	7 000
Bourgogne-Franche-Comté	0	0
Corse	0	0
Normandie	0	0
Occitanie	0	0
Ensemble	21	440 600



En montants comme en nombre de subventions accordées, l'Ile-de-France est la région la plus représentée en 2019.

UNE IMAGE DES ASSOCIATIONS SOUTENUES

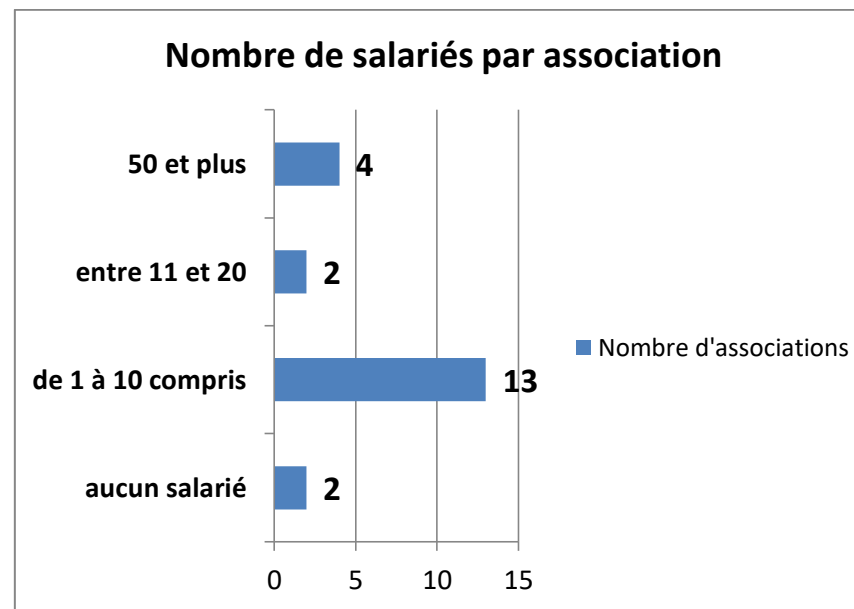
Les 21 associations soutenues sont, en majorité, des associations de taille modeste :

En ce qui concerne les salariés :

- 2 associations (10%) n'ont pas de salarié
- 13 associations (62% d'entre elles) ont de 1 à 10 salariés
- 2 associations (10%) ont de 11 à 20 salariés
- 4 associations (19%) ont plus de 50 salariés (respectivement 132 et 157 salariés).

(Les données en ETP sont peu fiables et n'ont pas été étudiées)

Au total, les associations soutenues ont déclaré avoir 540 salariés.



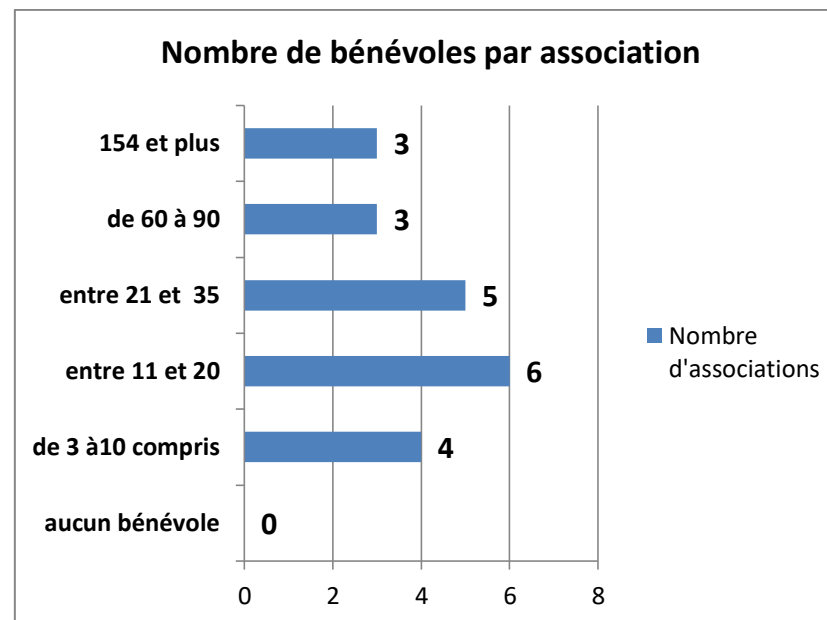
Toutes ont recours à l'appui de bénévoles.

- 3 associations nous indiquent avoir de 3 à 10 bénévoles,
- 7 encore de 11 à 20,
- 5 de 21 à 35,
- 3 affichent de 60 à 90,
- 3 enfin nous indiquent plus de 154 bénévoles,

Ces dernières ont même recours au bénévolat de manière très importante : respectivement 154, 488 et 900 bénévoles.

(Les données en ETP sont peu fiables et n'ont pas été étudiées)

Au total, les associations soutenues ont déclaré avoir 2014 bénévoles.



La recherche de dons auprès des particuliers n'est pas une pratique répandue

Si les associations soutenues ont toutes recours à la recherche de fonds auprès des pouvoirs publics ou auprès de mécènes privés (fondations, fonds de dotation, fondations d'entreprise, etc.), la recherche auprès des particuliers n'est pas une pratique répandue : la plupart n'ont que des donateurs occasionnels.

- 3 associations seulement déclarent avoir entre 140 et 200 donateurs,
- 3 ont de 40 à 100 donateurs,
- 5 ont moins de 10 donateurs,
- 8 n'en ont aucun.

Vie associative et adhésions

Même si toutes les associations soutenues produisent un rapport d'activité annuel, il n'est pas certain que toutes convoquent chaque année une assemblée générale.

2 associations nous ont déclaré n'avoir aucun adhérent,
7 en ont moins de 30,
2 entre 30 et 50,
7 de 40 à 100,
3 au-delà (respectivement 11218, 668 et 900 adhérents).

EN SAVOIR PLUS SUR LES PROJETS RETENUS

Association Rennaise des Centres Sociaux Mutuelle solidaire et médecine préventive 2018/033

L'association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS), créée en 2003, a pour mission le soutien, l'accompagnement et le développement des projets des 6 Centres Sociaux et de l'antenne du Centre Ville, projets initiés et construits avec les habitants en direction des populations les plus fragilisées des quartiers prioritaires de la ville de Rennes (Le Blosne, Brequigny, Maurepas, Cleunay et Villejean), dans le but de lutter contre la précarité, favoriser le lien social et l'accès aux droits et aux soins.

Une enquête conduite en 2017 auprès des populations vulnérables a mis en évidence d'importants déficits de soins pour des questions financières. Le projet de l'Association Rennaise des Centres Sociaux a débuté en 2018 à l'instigation des adhérents et des administrateurs-habitants pour permettre l'accès à une médecine et des soins de qualité.

Il s'agit de :

- Mettre en place une mutuelle de groupe pour les personnes juste au dessus des seuils des dispositifs d'aide à la santé et des retraités modestes. D'aider ceux qui y ont droit mais n'y ont pas recours, à accéder à ces droits
- Poursuivre et intensifier les ateliers et séances d'information collectives sur les questions de santé et de prévention. Les permanences assurées dans les Centres Sociaux permettent d'informer, de sensibiliser et d'accompagner les intéressés (aide au montage des dossiers).

Une chargée de mission coordonnera le projet pour en assurer la pérennité et des conseillères en éducation sociale et familiale (CESF) y seront associées et formées tout au long de l'année 2019.

Le Fonds Transmission et Fraternité a décidé le 15 février 2019 d'accorder à l'association Rennaise des Centres- Sociaux (ARCS) une subvention de 10 000 € (dix mille euros) pour le fonctionnement 2019, afin de soutenir ses actions en faveur des populations les plus fragilisées des quartiers prioritaires de la ville de Rennes.

GENEPI

Pallier le manque d'activités proposées aux personnes détenues

2018/037

Le Genepi est une association estudiantine qui milite pour le décloisonnement des institutions carcérales par la circulation des savoirs et des témoignages entre les personnes enfermées, les bénévoles et la société civile.

Créée en 1976, elle intervient dans 64 établissements pénitentiaires répartis à travers le territoire, et dispose des représentations régionales et d'une quarantaine de groupes locaux

Elle a ainsi animé 5825 heures d'ateliers en détention en 2017-2018 pour 2000 détenu(e)s.

L'association Genepi propose des activités scolaires, socioculturelles ou sportives, des interventions régulières (une fois par semaine), ou ponctuelles, des semaines d'intervention (SDI) de bénévoles pour les prisons trop éloignées d'une ville étudiante.

L'objectif est de pallier le manque d'activités proposées et de maintenir le lien social, favoriser l'insertion ou la réinsertion sociale, donner accès à la culture, accompagner les personnes détenues dans leurs études. Elle sensibilise les publics aux conditions carcérales en France (Revue bimensuelle le "Passe-murailles").

Le Fonds Transmission et Fraternité a décidé le 15 février 2019 d'accorder à l'association Genepi une subvention de 25 000 € (vingt-cinq mille euros) pour le fonctionnement 2019, afin de maintenir ses actions en faveur des personnes incarcérées.

Le Relais

Habiter autrement à Sancoins : logements intergénérationnels dans l'ancienne école réhabilitée

2018/038

Le Relais est une association de solidarité et d'insertion créée à Bourges en 1981 dans le but de lutter contre la précarité et favoriser l'accès aux droits. Elle accorde une attention particulière à l'environnement et au développement durable.

Elle propose l'accueil et l'hébergement d'urgence de personnes en situation de précarité, des actions favorisant l'accès et le maintien en logement des personnes fragilisées sur le plan social et économique, des ateliers d'insertion par le travail et le logement durable, une aide aux victimes.

La commune de Sancoins, la Foncière Chênelet et l'association Le Relais unissent leurs analyses et leurs moyens d'action pour lutter contre l'isolement et offrir à ce territoire rural une nouvelle vitalité.

Le projet Habiter Autrement consiste à réhabiliter une ancienne école communale au centre de Sancoins, afin d'y créer un habitat partagé composé de 13 logements sociaux privatifs (de type 2 et 3) ainsi qu'un espace collectif cogéré, au profit de personnes isolées, couples ou familles et pour 80% de personnes âgées autonomes en situation d'isolement.

Il s'agit une éco-construction adaptée au maintien de l'autonomie (PMR, domotique adaptée à certains handicaps...) et au maintien à domicile, habitée par plusieurs générations afin de favoriser la convivialité et l'entraide.

Compte-tenu de l'intérêt du projet Habiter Autrement, le Fonds Transmission et Fraternité a décidé le 15 février 2019 de soutenir l'association Le Relais à hauteur de 22 900 € (vingt-deux mille neuf cents euros) pour le financement du salarié accompagnateur de la démarche.

Home Protestant -Strasbourg

Des jeunes filles en perte de repères

2018/039

L'association Home Protestant accueille et héberge des personnes isolées, en grande précarité, en rupture familiale et sociale dans plusieurs établissements sur le secteur de la Ville de Strasbourg et de l'Euro Métropole.

Elle favorise la reconnaissance sociale et le retour à l'autonomie et propose un accompagnement social.

Clair Foyer, foyer d'action éducative (FAE), héberge 24 jeunes filles âgées de 15 à 18 ans avec une double habilitation (Conseil Départemental (ASE) et Protection Judiciaire de la Jeunesse) et nécessite la mise aux normes et la mise en place d'un système de sécurité ainsi que l'acquisition de matériel pour les espaces collectifs et les chambres.

Les cuisines (semi-autonome à l'étage et collective) doivent être dotées d'outils et de matériels modernes répondant aux normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité qui seront également des outils pédagogiques de formation et de remobilisation pour les jeunes filles qui effectuent des stages en interne auprès du cuisinier. Cette action s'inscrit dans le parcours

d'autonomisation et d'insertion. Les travaux ont commencé en février 2018, l'entrée souhaitée dans les lieux est le 1er avril 2019.

Le Fonds Transmission et Fraternité a décidé le 15 février 2019 de soutenir les actions menées par l'association Home Protestant en lui attribuant une aide financière de 30 000 € (trente mille euros) destinés aux équipements (notamment de sécurité) de Clair Foyer.

La Visite des clowns -Vanves **Accompagner les personnes âgées vulnérables** 2019/001

L'association La visite des clowns (LVDC) organise des visites de clowns professionnels à des personnes âgées en chambre à l'hôpital, en service de gériatrie, en EHPAD et en unité protégée Alzheimer à Paris, en étroite collaboration avec le personnel soignant, dans le but de rompre l'isolement et d'améliorer la qualité de séjour des patients et des résidents.

640 visites personnalisées sont réalisées par an, d'une durée allant de 5 à 30 minutes. La moyenne d'âge est de 90 ans pour l'EHPAD, 75/80 ans pour l'hôpital Jean Jaurès.

L'association La visite des clowns, confortée par les retombées positives constatées sur le moral des patients et des résidents par le personnel soignant et les familles, souhaite rendre pérenne son action d'accompagnement et de stimulation dans le service de gériatrie à l'hôpital Jean Jaurès et l'unité protégée Alzheimer en EHPAD « Les Jardins de Montmartre » où se trouvent des personnes démunies venant d'Afrique et d'Europe de l'Est. (50 interventions à raison de 2 interventions mensuelles dans chacun des deux établissements soit 550 visites).

Le Conseil d'administration du Fonds Transmission et Fraternité a renouvelé son intérêt le 15 juillet 2019 pour la qualité de l'action de l'association La visite des clowns (LVDC) en faveur des personnes âgées démunies, en décidant d'allouer une subvention de 3 500 € (trois mille cinq cents euros) pour le fonctionnement 2019.

L'AERONEF - Les spectacles sans gravité **Pratiques artistiques partagées : « l' Aéro easy tour » et « Memo »** 2019/002

L'association Les Spectacles Sans Gravité - L'Aéronef, créée en 1993, est un pôle de référence dans le domaine des musiques actuelles dans les Hauts de France du fait de son projet artistique, du savoir-faire de son équipe et de la qualité de son équipement. L'Aéronef est labellisé SMAC (Scènes de Musiques Actuelles).

Par une démarche participative, elle permet la rencontre entre des groupes régionaux de musiques actuelles et des personnes n'ayant pas accès aux offres culturelles et aux pratiques artistiques afin de créer et enregistrer des morceaux inédits inspirés du répertoire d'un artiste. (Plus de 200 participants). L'expérience est partagée lors d'un concert de restitution ouvert à tous (300 bénéficiaires).

Fort d'une expérience réussie avec des résidents d'établissements spécialisés (IME, MAS) du département du Nord, l'association l'Aéronef s'engage dans deux projets :

- essaimer la 5ème édition de «l'Aéro easy tour» dans 8 établissements du Pas de Calais qui accueillent des personnes handicapées (jeunes et jeunes adultes) à la demande de plusieurs d'entre eux. (8 enregistrements à raison de 2 enregistrements par mois et un concert donné en juin 2020).
- et entreprendre une nouvelle action «MEMO» qui va concerner 3 groupes d'une dizaine de personnes résidant dans un même EHPAD pendant 9 mois. Trois morceaux et un clip vidéo seront réalisés à partir d'un souvenir musical, un chanson et une anecdote de vie

revisités selon les courants musicaux actuels, interprétés et diffusés lors d'un concert en décembre 2019 au sein de la structure accueillante.

L'objectif étant de rompre l'isolement et l'exclusion et de créer des passerelles entre des personnes (handicapées ou âgées et des artistes de musiques actuelles) et des pratiques culturelles qui sont a priori éloignées afin de permettre à chacun de vivre son époque.

Compte-tenu de l'intérêt des projets « Memo » et « Aero Easy Tour », le Fonds Transmission et Fraternité a décidé le 15 février 2019 de soutenir l'association Les Spectacles Sans Gravité - L'Aéronef à hauteur de 25 000 € (vingt-cinq mille euros), pour le fonctionnement 2019.

Génération et Cultures -Lille

Un habitat intergénérationnel pour sortir de la solitude

2019/003

L'association Génération et Cultures mène différentes activités depuis 1981 : centre de ressource, conseil, promotion de l'intergénérationnel, lutte contre l'isolement, etc. Elle anime depuis plusieurs années avec succès les dispositifs « Un Toit à Partager » et « Un Toit parmi les âges » dans la métropole européenne de Lille, l'Artois et à Saint Quentin.

Ces dispositifs permettent à des personnes âgées isolées vivant chez elles ou dans des lieux d'hébergement collectifs (dont des EHPAD), de sortir de leur solitude et de leur isolement en cohabitant avec des jeunes (étudiants, apprentis, salariés) dans le but de rompre l'isolement, créer du lien social et des moments de convivialité.

500 binômes ont été accompagnés depuis 2010 dont 115 en 2017.

Il s'agit aujourd'hui d'étendre « Un Toit à Partager » et « Un Toit parmi les âges » à une dizaine de nouveaux territoires des Hauts de France et de Picardie à la demande de collectivités territoriales.

L'association Génération et Cultures doit missionner une salariée pour développer, apporter la méthodologie, former et accompagner les acteurs locaux au démarrage. Son salaire et ces dispositifs seront autofinancés d'ici à deux ans.

L'objectif est de réunir 50 binômes « personnes âgées - jeunes » à fin 2020 et à terme, de faire bénéficier 100 personnes âgées isolées du « vivre ensemble ».

Le Fonds Transmission et Fraternité a décidé le 4 avril 2019 d'accorder à l'association Génération et Cultures une subvention de 40 000 € (quarante mille euros) en fonctionnement pour 2019 et 2020, afin de lui permettre de mener à bien son projet d'essaimage au profit de personnes âgées isolées.

Visitatio -Boulogne-Billancourt

La fin de vie à domicile

2019/004

L'association Visitatio, créée en 2017, est un dispositif d'accompagnement de la fin de vie à domicile (individuel ou collectif en établissement) par des équipes composées de coordinateurs non soignants, associant des professionnels de santé et des bénévoles. Il a pour objectif de développer les soins palliatifs afin d'en multiplier les facilités d'accès et d'en réduire les coûts.

C'est une approche innovante mobilisant l'ensemble de la société civile, dans le respect absolu des convictions philosophiques ou religieuses. Fin 2018, 50 personnes en fin de vie et leur entourage ont été accompagnés (23 en file active).

Après avoir fait la preuve de sa validité et ajusté sa méthodologie au cours des deux phases test, l'association Visitatio engage une phase de développement et souhaite doubler le nombre de ses propres équipes de terrain afin d'aider plus de personnes. D'autre part, Visitation souhaite partager ses savoir-faire avec trois associations d'Ile-de-France par le biais du collectif "Voisins et Soins" créé à cet effet.

Le Conseil du Fonds Transmission et Fraternité a manifesté son intérêt le 4 avril 2019 pour le projet de l'association Visitatio en décidant d'allouer une subvention de 25 000 € (vingt-cinq mille euros) au titre du fonctionnement 2019, dans la perspective de doubler le nombre des équipes de terrain.

L'APU Fives -Lille
Pour l'accès au droit au logement
2019/005

L'Atelier Populaire d'Urbanisme de Fives Hellemmes Saint Maurice Pellevoisin « L'APU Fives » association créée en 2014, accompagne tout locataire ou propriétaire occupant en situation de précarité sociale et économique (personnes en situation d'isolement, familles monoparentales, personnes âgées désocialisées, personnes endettées, bénéficiaires du RSA, sous procédures d'expulsion) des quartiers de Fives, St Maurice Pellevoisin et de la ville d'Hellemmes. Elle a pour objectif la lutte pour l'accès au droit au logement et encourage la solidarité entre les habitants. Elle accompagne et informe les familles :

L'APU Fives reçoit les intéressés lors des permanences collectives d'accueil tenues par des bénévoles qui aident à rédiger des courriers, à préparer les rendez-vous chez l'avocat et au tribunal. Ils participent aux diverses commissions pour défendre les dossiers ...

L'APU Fives informe les habitants lors d'événements organisés (balades urbaines ou stands dans braderies et festivités de quartier) et par un journal de quartier qui permet de rendre compte des actions et recherches sur les projets urbains par exemple.

Elle détient de vrais savoir-faire en matière de mobilisation des habitants et de lutte pour le droit au logement et accompagne 200 familles chaque année.

Compte-tenu de la qualité de son action, le Fonds Transmission et Fraternité a décidé le 4 avril 2019 de soutenir l'Atelier Populaire d'Urbanisme de Fives Hellemmes Saint Maurice Pellevoisin, à hauteur de 10 000 € (dix mille euros), en fonctionnement pour les années 2019 et 2020.

Le Nez à l'Ouest - Nantes
Des clowns à l'EHPAD pour rire !
2019/007
Logo Le Nez à l'ouest

Créée en 2016 par trois comédiens-clowns professionnels (une psychologue clinicienne, un metteur en scène et directeur de théâtre et une psychomotricienne), l'association Le Nez à l'Ouest propose l'intervention d'artistes clowns à des enfants et adolescents polyhandicapés hospitalisés et à des personnes âgées isolées et dépendantes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées à Nantes.

Elle intervient dans 2 EHPAD, 2 structures pour enfants handicapés, à venir une autre maison de retraite et en Vendée 2 EHPAD.

Deux jours par mois, un duo d'artistes clowns, formés par Le Rire Médecin ou la Fondation Théodora, va à la rencontre des résidents de l'EHPAD La Cerisaie à Nantes (84 places en chambres simples ou doubles pour couples, une unité de soins Alzheimer de 14 personnes), de leurs familles et des soignants, dans les chambres et espaces communs et improvise pour offrir des moments de convivialité et favoriser les échanges et le lien social afin de lutter contre l'isolement.

Le Conseil d'administration du Fonds Transmission et Fraternité a marqué son intérêt, le 4 avril 2019, pour le projet de l'association le Nez à l'Ouest, en décidant de lui allouer une subvention de 7 000 € (sept mille euros) pour les interventions en 2019 auprès des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou non, en EHPAD.

ESPOIR80 – Amiens

Un nouvel accueil de jour « Réveiller la vie »

2019/08

Depuis 2015, ESPOIR80 favorise l'accueil, l'accompagnement et l'insertion socioprofessionnelle de personnes atteintes de maladies ou de handicaps psychiques. Le maintien à domicile ou dans des lieux spécialisés est privilégié dans le but d'espacer les hospitalisations ou de retarder l'entrée en EHPAD.

L'association intervient auprès d'une cinquantaine de personnes à Amiens. Elle adhère au réseau des Invités au Festin.

L'association ESPOIR80 souhaite développer le nouvel accueil de jour « Réveiller la vie » situé près du centre-ville d'Amiens, dans un quartier où la vie associative est importante (Centre culturel, Médiathèque, ESAT).

Le nouvel accueil de jour « Réveiller la vie » offrira des espaces d'accueil démedicalisé, administratif, entretien individuel, activités spécialisés pour répondre à la demande croissante des personnes souffrant de troubles psychiques isolés, et/ou en manque de confiance et d'estime de soi, ou éprouvant des difficultés dans les démarches administratives.

Il ouvrira tous les après-midis, cinq jours par semaine et lors de soirées ou week-ends à thème et proposera de nombreux ateliers (cuisine, diététique, peinture, menuiserie ...) dans l'objectif de favoriser l'entraide, lutter contre l'exclusion et créer du lien avec la vie locale.

Le Fonds Transmission et Fraternité a décidé le 14 juin 2019 de soutenir l'action d'accueil des personnes dans le quartier prioritaire Politique de la Ville menée par l'association ESPOIR80, en lui attribuant une aide financière de 30 000 € (trente mille euros) destinés aux investissements et au fonctionnement du nouvel accueil de jour « Réveiller la vie ».

Les Etablissements Bollec – Rennes

La poursuite du projet Citad'elles : 16ème numéro du magazine !

2019/009

L'association «les Établissements Bollec», créée en 2005 par un collectif d'artistes rennais, à l'origine pour produire des expositions et éditer des livres, a élargi son activité à l'encadrement d'ateliers dans le cadre de la formation professionnelle ou des loisirs en France et plus particulièrement en Bretagne.

Le projet Citad'elles qui a vu le jour en septembre 2012 au Centre Pénitentiaire des Femmes de Rennes se poursuit.

Des groupes de détenues du quartier « Majeures » âgées de 18 à 60 ans rédigent et illustrent un magazine de société, exercice qui leur donne la possibilité de s'exprimer de manière valorisante, de prendre des responsabilités et d'acquérir des savoir-faire.

Ces femmes sont assistées par des professionnels : artistes, illustrateurs, journalistes, graphistes, maquettistes, gage de la qualité professionnelle des ateliers. C'est une marque de considération et un facteur de reconnaissance. Ce projet favorise la socialisation, la reprise de confiance en soi et le retour vers plus d'autonomie.

Le Conseil d'administration du Fonds Transmission et Fraternité a décidé le 14 juin 2019 de soutenir l'association les Établissements Bollec afin de permettre la poursuite du projet Citad'elles, en décidant d'allouer une subvention 10 000 € (dix mille euros) au titre du fonctionnement 2019.

Esdes Inter-générationes

....devient « Tim et Colette, la cohabitation avec ESDES inter génération »

2019/010

Esdes Inter-Générationes (EIG), créée en 2004 à Lyon, a pour objectif de mettre en relation et d'accompagner des personnes âgées en situation d'isolement ou souffrant de solitude, vivant à leur domicile, et qui veulent accueillir des jeunes (étudiants, stagiaires, apprentis...) à la recherche d'un logement pendant l'année universitaire.

A l'occasion de ses 15 ans, Esdes Inter-Générationes change de nom et devient « Tim et Colette, la cohabitation avec ESDES inter génération ». L'association évolue et souhaite élargir son offre aux jeunes retraités urbains touchés par l'isolement qui cherchent à rompre leur solitude et un complément de revenu. Ils sont susceptibles d'offrir un hébergement de plus longue durée et de pérenniser l'action de l'association.

Esdes Inter-Générationes renouvelle l'ensemble de son image et de ses supports de communication et projette de recruter une personne à mi-temps à partir de septembre 2019 pour accompagner son développement.

Compte-tenu de l'intérêt du projet, le Fonds Transmission et Fraternité a décidé le 14 juin 2019 de soutenir l'association ESDES Inter-Générationes à hauteur de 8 000 € (huit mille euros), pour le fonctionnement des exercices 2019 et 2020.

Rivage – Versailles

Chercher des bénévoles

2019/011

Depuis vingt ans, Rivage, accompagne des personnes malades (Alzheimer, soins de suite, états végétatifs, réanimation, grand-âge ...), en fin de vie (soins palliatifs), ou en situation de deuil.

L'association intervient dans 11 services d'établissements de santé des Yvelines et Hauts-de-Seine. 12 000 heures de présence au chevet de 1958 patients et résidents en 2018.

Les accompagnateurs bénévoles reçoivent une formation (83 heures par personne en 2018, 14 thématiques répartis en 7 modules : la souffrance, le deuil, l'éthique, la personne désorientée, le vieillissement...). A l'issue du stage pratique effectué dans les différents services de soins, ils s'engagent à accompagner des personnes en grande souffrance 4 heures par semaine et à participer à un groupe de parole animé par un psychologue une fois par mois pour leur suivi psychologique.

La directrice a un rôle prépondérant dans le fonctionnement de l'association, elle recrute les accompagnateurs bénévoles lors de permanences, conférences et par le biais d'articles, gère les équipes des 10 formateurs et 2 psychologues et assure le lien entre les bénévoles et les services.

L'objectif est de dépasser les 100 intervenants bénévoles afin d'assurer un accompagnement de grande qualité et répondre aux besoins toujours grandissants des établissements hospitaliers.

Le Fonds Transmission et Fraternité a décidé le 14 juin 2019 d'accorder à l'association Rivage une subvention de 20 000 € (vingt mille euros) pour son fonctionnement en 2019, afin de lui permettre de recruter de nouveaux bénévoles.

Compagnie Mises en Scène - Avignon

2019/013

La compagnie « Mises en Scène » fondée en 1985, favorise l'accès à la culture des personnes défavorisées et/ou isolées des secteurs dits "prioritaires" de la ville d'Avignon et sa périphérie, qui sont éloignées des structures, productions et actions culturelles, dans le but de favoriser l'insertion sociale.

Le projet "Un pont c'est tout !" débuté en octobre 2016 se poursuit.

Une fois par semaine, 15 enfants de 7 à 12 ans se joignent aux 11 patients âgés de 75 à 90 ans, atteints de pathologies lourdes du service "Long Séjour" de l'Hôpital Henri Duffaut d'Avignon au cours des « ateliers de paroles » bimensuels animés par trois artistes.

Deux représentations "D'Atomes nés" mêlant co-crétions des enfants et enregistrements audio des seniors du service « Long Séjour » seront données au Théâtre l'Entrepôt en juin 2019 en témoignage des échanges intergénérationnels qui favorisent le mieux-vivre et per mettent de rompre la solitude et l'isolement des patients.

Le Conseil d'administration du Fonds Transmission et Fraternité a renouvelé son intérêt le 14 juin 2019 pour la qualité de l'action de l'association la Cie « Mises en Scène », en décidant de lui allouer une subvention de 10 000 € (dix mille euros) pour son fonctionnement en 2019. Ces fonds sont dédiés au parcours artistique « Un pont c'est tout ! », destiné aux résidents du service "Long Séjour" de l'Hôpital Henri Duffaut d'Avignon

Centre Ressource Saint-Avoid (Valmont)

Améliorer la qualité de vie des personnes souffrant de cancers

2019/014

Créée en 2015, l'association Centre Ressource Saint-Avoid propose des ateliers collectifs encadrés bénévolement par des professionnels : paramédicaux, sophrologue, coiffeur, diététicienne... au profit de personnes souffrant de cancers et des aidants.

Depuis un an, l'association adhère à la Fédération des Centres Ressource et va mettre en place fin 2019 le PPACT : programme personnalisé d'accompagnement thérapeutique destiné à améliorer la qualité de vie des personnes touchées par la maladie. En file active, 65 personnes (de 10 à 80 ans) venant de Saint-Avoid et alentours participent aux activités.

Le nombre de bénéficiaires augmente régulièrement. Afin de pérenniser et étoffer le nombre de propositions de soins de mieux être et d'intervenants bénévoles (15 actuellement), l'association Centre Ressource Saint-Avoid loue un appartement qui lui permet de disposer d'une entrée "accueil", d'une grande pièce pour les activités de groupe (yoga, art-thérapie), d'une cabine d'onco-esthétique et socio-coiffure (soins du cuir chevelu, perruques) et d'une cuisine aménagée pour les ateliers de diététique.

Le Fonds Transmission et Fraternité a décidé le 20 septembre 2019 de soutenir l'action d'accompagnement de personnes souffrant de cancers menée par l'association Centre Ressource Saint-Avoid, en lui attribuant une aide financière de 10 200 €, destinés au fonctionnement pour l'exercice 2019 et pour partie à porter au bilan.

Lire pour en sortir
Projets en Hauts de France et dans le Grand Est
2019/016

Lire pour en sortir - LPES est implantée dans 20 établissements pénitentiaires sur le territoire français. L'association s'implique dans la lutte contre l'illettrisme, le développement des activités culturelles et la formation professionnelle autour des métiers du livre.

L'objet de Lire pour en sortir, créée en 2015, est de promouvoir la réinsertion des personnes détenues, notamment à travers un programme de lecture. Ce programme donne aux 900 personnes inscrites des livres et des fiches de lecture à remplir, qui peuvent permettre d'obtenir des réductions de peine supplémentaires. 150 bénévoles aident à lire, écrire.

En 2018, Lire pour en Sortir s'est implantée dans 12 nouveaux établissements dont trois en outre-mer et a informatisé son système comme prévu en 2016. Son utilisation est généralisée depuis janvier 2017. Cette plateforme permet un suivi des personnes détenues dans le programme de lecture. Profil, livres choisis, fiches de lecture rendues sont les informations précisées pour chaque lecteur. Les fiches de lecture complétées sont scannées, intégrées à la plateforme sécurisée, afin de les rendre consultables de manière dématérialisée par chaque personne concernée (SPIP, juges d'application des peines, bénévoles-référents).

Lire pour en Sortir diversifie ses actions (par exemple : tous les trimestres, dans chaque établissement partenaire, un auteur vient partager un moment avec les personnes détenues, les bibliothèques de la prison de la Santé vont être gérées par LPES et continue ses investissements en particulier sur les sites de Châlons-en-Champagne et Arras (Longuenesse).

Le Conseil d'administration du Fonds Transmission et Fraternité a renouvelé son intérêt le 20 septembre 2019 à l'association Lire pour en Sortir pour la qualité de son action de lutte contre l'illettrisme, le développement des activités culturelles et la formation professionnelle en milieu pénitentiaire, en décidant de lui allouer une subvention de 20 000 € (vingt mille euros) à affecter plus particulièrement au fonctionnement et investissements nécessaires sur les sites de Châlons-en-Champagne et Arras (Longuenesse).

Notre-Dame des Barrails
Maison Saint-Joseph à Preignac -2ème tranche
2019/017

Notre Dame des Barrails a été créée en 2002 par un groupe d'amis qui distribuaient des soupes «Les souprières de Marie», des vêtements et des couvertures collectées aux sans-abris dans Bordeaux.

Depuis, deux lieux d'accueil ont été réhabilités, en 2007 la «maison de Marie» qui héberge 25 personnes et en 2015, à 30 km de Bordeaux, «la maison Saint Joseph» dont l'éloignement avec la ville facilite la démarche de réinsertion des personnes accueillies en période de sevrage et permet une remise au travail rapide grâce à un partenariat avec des propriétés viticoles.

Des bénévoles assurent un accompagnement personnalisé pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables, qu'elles souffrent d'addictions et/ou soient désocialisées (personnes et familles de la rue : SDF, déboutés de droits d'asile, surendettés expulsés de leur logement etc.) n'ayant pas accès aux structures traditionnelles d'accueil pour les aider à se sevrer et/ou se réinsérer dans le cadre d'une vie familiale et participative.

L'association Notre Dame des Barrails a réhabilité des bâtiments viticoles à Pregniac (45 km de Bordeaux) qu'elle a reçu par donation. La « vieille maison » peut accueillir 8 personnes et une petite maison est dédiée à un couple de bénévoles sédentaires qui animeront ce lieu, divers ateliers sont prévus : échecs, jeux de société, préparation de sirop ou confitures. Ils seront aidés

par des bénévoles journaliers, les infirmières, etc. A terme 54 personnes y seront accueillies : familles de déboutés du droit d'asile en voie de régularisation) qui y feront du maraîchage et du petit élevage pour subvenir à leurs besoins.

Le projet de l'association est de créer, dans le chai en ruine, des chambres et salles d'eau de plain-pied avec accessibilité handicapé pour cinq personnes âgées qui ont des difficultés à circuler dans la Maison de Marie à Bordeaux et qui ne veulent pas aller en EHPAD.

Le Fonds Transmission et Fraternité a décidé le 20 septembre 2019 de soutenir l'association Notre-Dame des Barrails à hauteur de 20 000 € (vingt mille euros) au titre de l'exercice 2019, pour les investissements liés à l'aménagement du chai en chambres et salles d'eau, avec accessibilité pour les personnes handicapées à la maison Saint Joseph, à Preignac, maison d'accueil de personnes très vulnérables.

Neptune - Montreuil **Redynamisation pour retrouver l'équilibre** 2019/018

Voici 25 ans que l'association Neptune agit en faveur des personnes qui, par suite de circonstances diverses, se trouvent en état de détresse physique, spirituelle ou affective, en visant leur réinsertion professionnelle par l'activité économique (IAE) et un accompagnement sur le terrain sur le plan social et de l'emploi.

Neptune a une capacité d'accueil d'une centaine de personnes en contrats aidés (beaucoup ont plus de 50 ans) et des personnes effectuant des travaux d'intérêt général (80 postes de TIG d'une durée de 3 à 6 mois). Elle gère trois établissements ouverts au public et un entrepôt de stockage. L'association met en œuvre plusieurs activités réhabilitation d'objets cédés dans les locaux ouverts au public à Montreuil, rééquipement des familles en biens de première nécessité et transports sociaux.

Elle assure également, dans le cadre de la banque alimentaire, la distribution de nourriture en faveur des salariés en insertion et de leurs familles (60 repas à midi et 450 colis distribués chaque soir). Les personnes en insertion de plus de cinquante ans représentent la grande majorité des personnes accueillies.

L'association Neptune entre dans une période de redynamisation de l'action commerciale de vente solidaire et de développement de ses activités afin de revenir à l'équilibre financier. Elle renforce sa direction par l'embauche d'un co-directeur qui prendra la responsabilité des chantiers de transformation.

Le Fonds « Transmission et Fraternité » a accordé le 11 décembre 2019 une subvention de 90 000 € pour les investissements nécessaires aux chantiers de transformation et liés au projet de lutte contre la fracture numérique et au titre de son fonctionnement 2020 et 2021.

Doubles Résonances **Musique baroque et musique électronique ?** 2019/019

Depuis 2016, l'association Doubles Résonances crée, développe et soutient des œuvres artistiques sous toute forme (musique, théâtre, danse, vidéo, photographie, etc.).

Elle organise le Festival image sonore en Auxois (Bourgogne), au mois de juillet au profit, entre autres, d'un public vieillissant en situation d'isolement, notamment culturel. Il s'agit d'un festival musical avec fresques lumineuses (mapping), dans des sites tels que les anciennes carrières d'Alésia, le MuséoParc, l'abbaye de Fontenay, le château de Bussy Rabutin, le Collège du Thil.

Basé sur le principe du mélange des genres (musique baroque/musique électronique dans la même soirée), il permet de rassembler des publics très différents dans une ambiance conviviale. Au total en 2019, 3000 spectateurs, 21 concerts en trois jours.

Le projet 2020 de l'association Doubles Résonances se déroulera pendant quatre jours du 18 au 25 juillet avec l'objectif d'accroître la mixité des publics. La première journée sera gratuite pour rendre le festival encore plus accessible.

Le projet sera présenté dans les EHPAD afin d'organiser la venue de personnes âgées; il est prévu un dîner avec les artistes à leur intention pour inciter à leur venue. Ces échanges intergénérationnels favorisent le mieux-vivre et permettent de rompre la solitude et l'isolement.

Le Fonds Transmission et Fraternité a décidé le 11 décembre 2019 d'accorder à l'association Doubles Résonances une subvention de 12 000 € (douze mille euros) en fonctionnement pour 2020, afin de lui permettre de mener à bien son projet d'échanges intergénérationnels au profit de personnes âgées des EHPAD.

Compagnie So Weiter
Une façon de partager des mots
2019/021

Implantée en Île-de-France depuis 1998, la compagnie So Weiter crée des spectacles vivants, des actions culturelles et artistiques sur toute la France.

... En particulier pour des personnes exclues de l'offre culturelle (détenus, personnes âgées, hospitalisées, jeunes en difficulté...).

Le projet « Les paroles qui nous réchauffent » concerne les personnes âgées. Il s'agit de collecter des extraits des textes et livres qu'ils apprécient et d'en réaliser un montage qui reflétera les sensibilités de chacun et sera lu par deux interprètes.

Il est prévu une lecture par mois pendant un an au T Kawa à Paris, lieu de rencontre convivial et culturel, fréquenté majoritairement par des personnes âgées, des actifs adultes et des ados. Le public et les acteurs échangeront ensuite autour d'un thé et de pâtisseries. Une façon de partager des mots, renforcer les liens et rompre l'isolement.

Le Fonds Transmission et Fraternité a décidé le 11 décembre 2019 d'allouer à l'association So Weiter une subvention de 12 000 € (douze mille euros) pour le fonctionnement en 2020, pour le projet « Les paroles qui nous réchauffent » au profit des personnes âgées qui fréquentent le T Kawa.

Associations dont les dossiers ont été refusés en 2019

Association	Ville	Projet	Date du CA	Raisons du refus
Réseau Étincelle	Ennevelin	2019/015	20 septembre 2019	Dossier non prioritaire compte tenu des disponibilités et réserves affichées dans les documents financiers fournis.
Fondation pour le Logement Social	Paris	2019/012	14 juin 2019	Dossier non prioritaire compte tenu de la taille de la fondation RUP. Le Fonds souhaite soutenir des associations de taille modeste.

RESSOURCES

Au cours de l'année 2019, le Fonds Transmission et Fraternité a reçu 359 720,01 €
(En 2018 : 1 104 161,63).

Ces ressources provenaient de l'Association des petits frères des Pauvres et d'un legs fait directement au Fonds Transmission et Fraternité.

Parmi ces ressources, deux d'entre elles précisaient le souhait d'une affectation des subventions dans les régions suivantes :

Tours (Secteur de Tours)	21 083,36
Région Ouest	17 142,35

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les orientations générales

Le Conseil s'est particulièrement intéressé aux projets s'adressant aux personnes âgées, malades ou en fin de vie, tout en acceptant des projets plus divers (personnes en situation d'isolement, de précarité ou de pauvreté, projets relevant de la lutte contre l'exclusion).

Il est rappelé par ailleurs que le Fonds retient exclusivement des projets qui se déroulent en France, et ne finance pas d'études fondamentales ou appliquées.

Le retour d'informations sur les projets

À la suite du travail d'évaluation réalisé les années précédentes, nous avons mis en place une nouvelle méthodologie destinée à améliorer les retours d'information sur les projets soutenus.

Jusqu'en 2016, les « comptes rendus d'utilisation des fonds » que nous recevions des associations ayant reçu la totalité de leur subvention étaient en effet très hétérogènes, certaines associations nous adressant une note de quelques pages, d'autres leur rapport d'activité complet

Les dispositions mises en place dès janvier 2017 sont maintenant systématiquement appliquées.

Une trame de « Compte-rendu d'utilisation des fonds » est désormais personnalisée (en rappelant les objectifs initiaux recherchés) et adressée à chaque association dans les deux mois qui précèdent la date prévue par convention.

Cette trame est disponible en annexe.

L'importante majorité des associations indiquent avoir atteint –voire dépassé– leurs objectifs, un petit nombre pointant par ailleurs des résultats moins satisfaisants, souvent dûs à des retards de calendrier ou de financement.

Il faut cependant noter que certaines associations, soutenues antérieurement, n'ont pas répondu à nos demandes malgré un ou deux rappels.

**Liste des 25 associations ayant retourné courant 2019
le compte-rendu d'utilisation des fonds selon la trame fournie**

Association	Projet
Esdes Inter-génération	2015/13
Femmes SDF	2016/46
Le Carillon	2017/15
La Cimade	2017/2
Les Grapillous du Vallon	2017/26
Les Mots Pour l'Écrire	2017/32
Les Établissements Bollec	2017/35
Singa France	2017/38
Cie Les Petits Mouchoirs	2017/42
Réseau Intermed	2017/44
Innovation et Développement	2017/48
Vivre aux Éclats	2017/60
Bergerie de Berdine	2018/003

Collectif d'Éducateurs Pour l'Autonomie des Retraités	2018/005
Centres sociaux Dolto Montaberlet	2018/006
Compagnie Mises en Scène	2018/007
L'Homme qui marche l'association Christiane Véricel	2018/012
Entourage	2018/013
Pierre Clément	2018/015
Domicile Inter-Generations Iserois	2018/017
Cie Anteprema	2018/018
Les Arts Osez	2018/023
Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg	2018/024
Vivre les initiatives Ensemble	2018/026
L'ELFE (Épicerie Locale Favorisant l'Entraide)	2018/029

COMMUNICATION

Le site <http://www.transmissionfraternite.org/> ouvert en juin 2012 continue à donner satisfaction, quelques modifications et nouvelles fonctionnalités ont pu être introduites.

Il permet d'assurer la plus grande transparence sur les activités du fonds.

- Les orientations et éléments d'appréciation des projets sont détaillés dans la rubrique « Nous solliciter », et sont accompagnés de documents d'aide à la création d'un dossier ;
- Chaque association soutenue voit son projet exposé dans un court article, dans la rubrique « Associations soutenues ».

Les associations y trouvent donc toutes les informations utiles et y déposent leurs demandes de subvention en ligne.

Ce site comporte également un extranet réservé aux administrateurs et personnes ressource, et un outil de gestion intégré, permettant de gérer le suivi des dossiers.

Malheureusement, en 2019, nous avons été confrontés, à la rentrée de septembre, à des incidents techniques suffisamment gênants, voire dangereux, pour que nous prévoyions pour 2020, lors du Conseil du 11 décembre, d'engager une révision complète tant technique qu'esthétique, de notre site et de son extranet.

En 2019, la fréquentation a légèrement diminué : 30 000 visites (*34 000 visites en 2018*)
Plus de 23 000 visiteurs différents ont cliqué sur notre adresse (*27 300 en 2018*).

Compte tenu des incidents évoqués ci-dessus, il ne nous est pas possible de donner le nombre de création de nouveaux comptes.

Hormis les entretiens (en face à face ou au téléphone) avec les associations, l'essentiel des échanges se fait par courriels, reçus et traités en 2019 par le Secrétariat général.

ORGANISATION PRATIQUE**Le bénévolat**

La plus grande partie des travaux est assurée bénévolement par les membres du Conseil.

En heures de travail, non compris les déplacements

Thèmes	Secrétaire	Président	Trésorier	Autres membres du CA	Total 2019 (heures)
Administration – Secrétariat général - Administration courante du site	68	0	26	0	94
Conseils d'administration (préparation, tenue, suivi des décisions)	54	20	16	28	118
Dossiers (examens, visites, conventions, suivi des subventions et paiements)	59	16	4	58	137
Site (modifications lourdes, mise en place, contrôles de garantie)	28	0	0	0+	28
Total	209	36	46	86	377

Les autres apports

Une permanence administrative est assurée par une société extérieure (permanence sur les mails, contrôle de la bonne constitution des dossiers arrivés, etc.) en lien au moins bihebdomadaire avec la Secrétaire générale.

Il est fait ponctuellement appel à de l'intérim pour le classement des dossiers « papier ».

ELÉMENTS FINANCIERS 2019

Le compte de résultat fait apparaître un montant de produits d'exploitation s'élevant à 700.000 € et correspondant à la quote-part de la dotation consommable virée au compte de résultat.

Le total des dons reçus en 2019 s'élève à 359 720.01 €.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 410.302 € et elles correspondent aux subventions versées courant l'exercice 2019 pour 390.600 € et les autres achats et charges externes pour 19.702 €.

Les revenus financiers constatés en 2019 sont à hauteur de 13 780 € net d'impôts et couvrent une partie des frais de fonctionnement.

Le résultat 2019 du Fonds de dotation Transmission et Fraternité correspond à un excédent d'un montant de 505.452 €.

Le total du bilan au 31/12/2019 s'élève à 1.493.103 € et il se compose :

A l'actif :

Les disponibilités s'élèvent à 1.484.139 €.

Au passif :

La dotation consommable s'élève à 659.151 €

Le report à nouveau est débiteur de 65.346 €

Les Fonds dédiés s'élèvent à 380.546 €. Il s'agit des dons fléchés reçus et non consommés sur l'exercice :

- Tours : 77.180 €
- Saint Germain en Laye : 3.500 €
- Strasbourg et la région est : 139.039 €
- Secteur de Rennes : 76.534 €
- Secteur du Chesnay : 20.124 €
- Secteur Hauts de France : 47 026 €
- Secteur Région Ouest : 17 142 €

Les dettes sont de 13.301 €, dont 11.684 € de dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Telle est, en résumé, l'activité du Fonds de dotation Transmission et Fraternité pour l'exercice couvrant la période du 1^o janvier 2019 au 31 décembre 2019.

ARRÊTÉ ET APPROBATION DES COMPTES 2019

Les comptes 2019 font apparaître un résultat excédentaire de 505.452 €.

Après rapport du commissaire aux comptes sur les comptes 2019, le Conseil d'administration approuve les comptes en l'état, et décide d'affecter le résultat de l'exercice, d'un montant de 505.452 €, au compte de report à nouveau, dont le solde s'élèvera après cette affectation à 440.107 €.

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
FONDS TRANSMISSION ET FRATERNITE
au 01/01/2019**

	Nom	Prénom	Fonction
Administrateurs	PASCAL	Frédéric	Président
	DELMOTTE	Laurence	Secrétaire
	ALIBAY	Christian	Trésorier
	GUICHARD	Sylvie	Administratrice
	CALVO	Martine	Administratrice

Représentant Les petits frères des Pauvres	LE PELLEY FONTENY	Philippe
---	----------------------	----------

Commissariat aux Comptes	Cabinet Jégard et associés	
---------------------------------	-------------------------------	--

ANNEXE 1 - LE RETOUR D'INFORMATIONS

Document personnalisé adressé 2 mois avant la date limite de remise du compte-rendu

FONDS TRANSMISSION ET FRATERNITE

Fonds de dotation déclaré à la préfecture de Paris sous le n°292 le 25 octobre 2011
et publié au Journal officiel du 19 novembre 2011

Compte-rendu d'utilisation des fonds

Association : Dossier 201x/0x

Nous vous rappelons ici les résultats que vous nous indiquez vouloir atteindre lors de la présentation de votre projet/dossier.

<<Quels résultats en attendez-vous ?>>

1. **Avez-vous été amenés à faire** évoluer ou à modifier ces objectifs ?

Si oui, en quoi et pourquoi ?

2. Au regard des résultats initialement attendus et des éventuelles évolutions, **où en êtes-vous aujourd'hui ? En quoi ces résultats ont-ils été atteints ?**

3. **Pouvez-vous chiffrer ou** quantifier certains de ces résultats ?

4. **Quels écarts avez-vous constatés**, positifs ou non ? De quelle manière ces écarts s'expliquent-ils ?

5. **Si vous deviez noter** l'atteinte de vos objectifs selon l'échelle proposée ci-dessous, quel item choisiriez-vous ? Veuillez entourer l'item correspondant à votre appréciation

Échelle proposée	Item
Résultats atteints voire dépassés	1
Résultats presque totalement atteints, les écarts sont marginaux	2
Résultats partiellement atteints, (écarts significatifs ou résultats non durables)	3
Résultats très partiellement atteints ou très éphémères	4
Aucun résultat visé n'est atteint	5

6. **En ce qui concerne les effets sur les personnes** auxquelles votre association se consacre :

- Percevez-vous des effets (positifs ou non) de l'action soutenue sur les personnes auxquelles elle s'adresse ? (par exemple : effets ponctuels ou plus durables, effets immédiats ou différés, effets directs et indirects, effets prévisibles ou imprévisibles...)
- Avez-vous remarqué des effets de l'action au-delà des personnes auxquelles elle s'adresse en priorité ? (par exemple : sur leur entourage, sur les personnels salariés ou bénévoles...)

7. **Avez-vous d'autres éléments à nous apporter ?**